

Avis aux navigateurs

Édition n° 12/2025
26 décembre 2025



Sécurité d'abord, Service constant

Édition mensuelle de l'Ouest

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest
Édition n° 12/2025

Also available in English:
Notices to Mariners – Monthly Western Edition
Edition No. 12/2025

Publié sous l'autorité de :

Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par la Garde côtière canadienne, 2025.

No de cat. Fs152-9F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2817-0261

No de cat. Fs152-9E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2817-0253

Une version Web est disponible ici :
[Avis aux navigateurs – Publications mensuelles](#) (français)
[Notices to Mariners – Monthly Editions](#) (anglais)

Notes explicatives – Avis aux navigateurs (NOTMAR)

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante :

- 1 mille marin = 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
- 1 mille terrestre = 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
- 1 mètre = 3,28 pieds

Les Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires – Partie 1A des Avis aux navigateurs

Ces avis sont identifiés par un (T) ou un (P), respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des avis temporaires (T) et préliminaires (P). Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez vous référer à la publication courante des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires](#).

Formulaire de suggestions et corrections

Ce formulaire est destiné spécifiquement aux suggestions et aux corrections des publications des Avis aux navigateurs. Il est disponible [en ligne](#) et aussi en [format PDF remplissable](#) inclus dans le fichier ZIP de la publication mensuelle.

Pour faire parvenir des commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter aux diverses publications et services : DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

Pour signaler des différences entre une carte marine et la réalité et/ou des corrections aux livrets des *Instructions nautiques du Canada* : Remplissez le formulaire « [Programme de rapports maritimes](#) » et/ou envoyer un courriel à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca.

Pour signaler des urgences ou des dangers pour la navigation : [Contactez le centre de SCTM le plus près de chez vous](#)

- Canal VHF 16 (156,8 MHz)
- Fréquence MF/HF 2182 kHz/4125 kHz (là où disponible)
- *16 sur un téléphone cellulaire (là où disponible)

Le site Web de NOTMAR– Éditions mensuelles, corrections aux cartes et annexes graphiques

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Les utilisateurs peuvent s'abonner gratuitement au [service d'avis par courriel](#) pour recevoir des notifications concernant leurs cartes sélectionnées, les annexes graphiques reliées à ces cartes et lorsqu'une nouvelle édition mensuelle des *Avis aux navigateurs* est publiée.

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

Notes explicatives – Service hydrographique du Canada (SHC)

Corrections aux cartes – Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte 1 - Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

No. de la carte	Titre de la carte	Date de la dernière nouvelle édition de la carte	Système de référence géodésique	Dernière correction
1312	Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 10-MAI-2019 - NAD 1983			
Date de la correction hebdomadaire de la carte	05-AOÛT-2022			LNM/D. 24-SEPT-2021
Modifier			46°03'32.4"N 073°03'21.6"W	
	(Voir la carte 1 P16)		(Q2022035) LF(2177) MPO(6410690-01)	
Modification de la carte	No. de référence Carte 1	No. de référence de la GCC	No. du Livre des feux	No. de référence du SHC

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **Last (dernier) Notice (Avis) to (aux) Mariners (navigateurs) / Date**.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la « Partie 2 – Corrections aux cartes ». Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des [Livres des feux, des bouées et des signaux de brume](#).

Note : En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Notes explicatives – Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)

Avertissements de navigation / Avis à la navigation

La Garde côtière canadienne (GCC) procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la GCC sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé avis à la navigation¹ qui sont, à leur tour, suivis d'un Avis aux navigateurs pour la correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les avertissements de navigation (AVNAV) qui sont diffusés par la GCC jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les AVNAV en vigueur sont disponibles sur la page régionale pertinente du site Web des [avertissements de la navigation de la GCC](#).

La GCC et le SHC analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos bureaux régionaux d'émission d'AVNAV.

Région de l'Ouest Centre des SCTM de Prince Rupert AVNAV séries « P » Garde côtière canadienne Sac 4444 Prince Rupert BC V8J 4K2 Téléphone : 250-627-3070 Courriel : AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca	Région de l'Arctique *Centre des SCTM d'Iqaluit <i>En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.</i> AVNAV séries « A » Garde côtière canadienne Case postale 189 Iqaluit NU X0A 0H0 Téléphone : 867-979-5269 Télécopieur : 867-979-4264 Courriel : AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca
--	---

*Service disponible en français et en anglais.

¹ L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

Table des matières

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité	1
*505/23 Service hydrographique du Canada – Calculs de la déclinaison magnétique.....	1
*1207/23 Service hydrographique du Canada – Processus de révision de noms géographiques inappropriés	1
*208/24 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport	1
*1105/24 Transports Canada – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique	3
*1114(P)/25 Publication de la Garde côtière canadienne – Nouvelle édition de la publication <i>Livre des feux, des bouées et des signaux de brume</i>	4
*1201/25 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	4
*1202/25 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)	5
*1203/25 Transports Canada - Bulletin de la sécurité des navires No. 17/2025	5
*1204/25 Publication de la Garde côtière canadienne – Publication des Aides radio à la navigation maritime 2026 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique).....	5
*1206/25 Bélanger Island à/to Cotter Island – Aide fixe non lumineuse déplacée	6
*1207/25 Est de l'Arctique – Balises de jour supprimées en permanence.....	6
*1208/25 Victoria Harbour – Bouée non lumineuse mouillée en permanence.....	7
Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires	8
Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs	8
*1214(P)/25 Montreal Point to/à Kettle Island – Aide à la navigation à être supprimée.....	9
Partie 2 : Corrections aux cartes	10
Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	14
Aucune correction pour cette partie.....	14
Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada	15
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	16

Index numérique des cartes canadiennes en cause

Cet index numérique liste toutes les cartes marines mentionnées dans cette édition mensuelle des Avis aux navigateurs. Seules les cartes figurant dans la partie 2 de cette publication nécessitent une correction de carte. L'apparition des cartes dans toutes les autres parties, en particulier celles relatives à la correction d'autres publications nautiques, est incluse ici à titre de référence.

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
3410	10				
3411	10				
3412	7 , 10 , 11				
3490	16				
3493	11				
3497	11				
3958	11				
3964	12				
3981	8				
5505	6				
6109	12				
6258	9				
7193	12				
7621	13				
7750	13				

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité

***505/23 Service hydrographique du Canada – Calculs de la déclinaison magnétique**

(Publication récurrente de l'avis *505/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 05/2023*.)

Les navigateurs sont informés que le SHC a adopté le Modèle magnétique mondial (WMM) harmonisé, qui se trouve sur le site web du NCEI/NOAA. Les anciennes informations concernant la déclinaison de la rose de compas sur les produits de navigation du SHC peuvent être mises à jour en utilisant le site web : [Magnetic Declination Estimated Value](#). Bien que les différences dans les déclinaisons des modèles soient faibles chaque année, elles peuvent gagner en importance sur une longue période.

***1207/23 Service hydrographique du Canada – Processus de révision de noms géographiques inappropriés**

(Publication récurrente de l'avis *1207/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 12/2023*.)

Les dossiers du Service hydrographique du Canada pourraient contenir des noms géographiques susceptibles d'être considérés comme inappropriés, offensants et péjoratifs. Les autorités de dénomination géographique s'affairent à corriger plusieurs toponymes offensants, le processus de révision est en cours. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les noms géographiques inappropriés, veuillez consulter l'[annonce suivante](#).

***208/24 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii - Zone de protection volontaire pour le transport**

(Publication récurrente de l'avis *208/24, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 02/2024*.)

Référence : Avis *1105/21 est annulé.

Zone de protection volontaire pour le transport maritime, rive ouest de Haida Gwaii (anciennement îles de la Reine-Charlotte)

L'emplacement éloigné de Haida Gwaii, son littoral accidenté, son riche patrimoine écologique et culturel, et les conditions météorologiques et de mer variables rendent l'île vulnérable aux risques de pollution causés par les panes et les accidents maritimes. La zone de navigation étant plus au large, le temps de réponse adéquat à une urgence sera augmenté, réduisant les risques potentiels d'incidents maritimes. Cela réduit les risques d'échouement et de déversements d'hydrocarbures.

Une zone de protection volontaire pour le transport maritime sur la rive ouest de Haida Gwaii est actuellement en vigueur. Dans la zone de protection volontaire, on demande aux bâtiments commerciaux d'une jauge brute de 500 ou plus de respecter une distance minimale de 50 milles marins de la rive ouest de Haida Gwaii, avec les exemptions suivantes :

Exemptions de la distance de 50 milles marins demandée :

- Navires de croisière, qui doivent observer une distance minimale de 12 milles marins de la rive.
- On demande aux bâtiments qui naviguent de l'Alaska à la Colombie-Britannique ou à l'État de Washington, ou vice versa, dans la zone de protection volontaire de respecter une distance d'au moins 25 milles marins de la rive.
- Aucune distance minimale n'est demandée pour les remorqueurs et les chalands (y compris les remorqueurs qui pousse et à l'épaule) ni pour les bâtiments menant des activités de pêche commerciale.

- Les bâtiments visés par le présent bulletin ne sont pas tenus de respecter les distances minimales demandées si cela peut compromettre la sécurité de la navigation, du bâtiment, des passagers ou du fret.

Voici les coordonnées de la zone de protection volontaire pour le transport maritime :

54° 15.436' N	133° 04.788' W
54° 17.572' N	134° 02.484' W
54° 13.614' N	134° 19.427' W
54° 11.786' N	134° 30.841' W
53° 44.036' N	134° 32.677' W
53° 11.118' N	134° 16.412' W
52° 18.483' N	133° 20.917' W
51° 24.590' N	132° 04.081' W
51° 56.158' N	131° 01.830' W

On demande aux bâtiments de respecter volontairement ces distances, seulement lorsque cela ne compromet pas la sécurité de la navigation, du bâtiment, des personnes à bord et du fret.



***1105/24 Transports Canada – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique**

(Publication récurrente de l'avis *1105/24, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest* 11/2024.)

Référence : Avis *1004/23 est annulé.

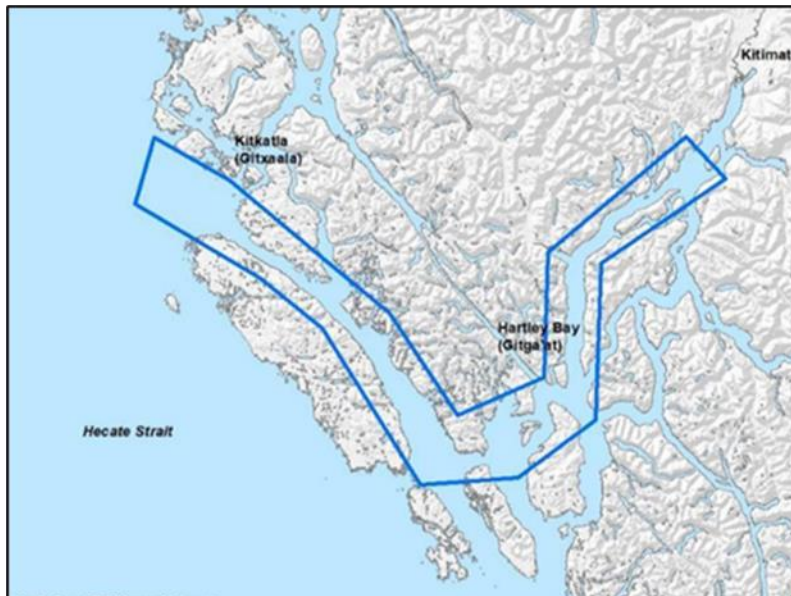
Les lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord, qui sont non contraignantes, visent à améliorer la sécurité sur les plans d'eau en réduisant les interférences entre les activités marines des Premières Nations, comme la pêche et la récolte littorale, et la navigation commerciale entre Kitimat et l'entrée Browning. Les lignes directrices sont entrées en vigueur le 1er septembre 2022 et seront examinées périodiquement.

Les lignes directrices s'appliquent à tous les navires qui naviguent sur les voies situées entre Kitimat et l'entrée Browning. Ce secteur comprend :

- le chenal de Douglas;
- le passage Wright;
- le passage Lewis;
- le passage Otter;
- le passage de Nepean;
- le chenal Principe.

Le document complet des lignes directrices est disponible au [Colombie-Britannique – Côte Nord Lignes directrices sur la gestion des voies navigables](#).

Ces lignes directrices ne remplacent ou ne modifient d'aucune façon l'application des lois et des règlements canadiens et internationaux, y compris le Règlement sur les abordages. De plus, ces lignes directrices ne limitent d'aucune façon le capitaine ou le pilote d'un navire dans sa capacité à prendre des décisions pour protéger le navire, l'équipage ou l'environnement marin.



Les lignes directrices comprennent des renseignements pour :

- tous les navires qui portent sur :
 - les zones de sécurité côtière;
 - les mesures de routage;
 - les réductions de la vitesse;
 - les croisements et les passages;
 - une zone d'opération spéciale dans le passage Wright;
 - les pannes mécaniques ou électriques.
- les grands navires marchands, notamment les vraquiers, les navires de marchandises générales, les navires de vrac liquide et les navires à passagers;
- les remorqueurs et les barges;
- les navires qui naviguent dans les secteurs préoccupants des Premières Nations où une attention spéciale doit être portée afin de s'assurer que les usagers des collectivités locales peuvent utiliser le secteur et s'y déplacer en toute sécurité.

1114(P)/25 Publication de la Garde côtière canadienne – Nouvelle édition de la publication *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume

(Publication récurrente de l'avis *1114/25, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 11/2025*.)

La Garde côtière canadienne annonce qu'une nouvelle édition de la publication *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume* sera publiée le 30 janvier 2026.

Cette nouvelle édition introduira plusieurs améliorations, notamment l'ajout d'un volume consacré à la côte de l'Arctique, visant à fournir une couverture complète de l'Arctique canadien.

L'édition 2026 remplacera l'édition 2009, qui, depuis sa publication initiale, a été maintenue à jour grâce à des corrections mensuelles.

***1201/25 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation**

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
Cartes nouvelles			
CA448K3A (Edn 1.000)	CA448K3A	1:22 500	2025-12-19
CA448KDA (Edn 1.000)	CA448KDA	1:22 500	2025-12-19
CA549KAA (Edn 1.000)	CA549KAA	1:11 000	2025-12-19
CA549KBA (Edn 1.000)	CA549KBA	1:11 000	2025-12-19
CA549KCA (Edn 1.000)	CA549KCA	1:11 000	2025-12-19
CA549KDA (Edn 1.000)	CA549KDA	1:11 000	2025-12-19
CA549KEA (Edn 1.000)	CA549KEA	1:11 000	2025-12-19
CA549KFA (Edn 1.000)	CA549KFA	1:11 000	2025-12-19
CA54AKDA (Edn 1.000)	CA54AKDA	1:11 000	2025-12-19
CA54AKEA (Edn 1.000)	CA54AKEA	1:11 000	2025-12-19
CA54AKFA (Edn 1.000)	CA54AKFA	1:11 000	2025-12-19
CA54AKJA (Edn 1.000)	CA54AKJA	1:11 000	2025-12-19
CA54AKKA (Edn 1.000)	CA54AKKA	1:11 000	2025-12-19
CA54BKJA (Edn 1.000)	CA54BKJA	1:11 000	2025-12-19

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
Nouvelles éditions			
CA43XM7A (Edn 4.000)	Transit4500N07400W	1:22 500	2025-12-19
CA455SNA (Edn 3.000)	CA455SNA	1:90 000	2025-12-12
CA462SNA (Edn 3.000)	CA462SNA	1:22 500	2025-12-05
CA471018 (Edn 4.000)	Dogfish Banks	1:90 000	2025-12-05
CA543M8A (Edn 3.000)	Port4550N07390W	1:6 000	2025-12-12
CA54XN5A (Edn 4.000)	Port4830N07090W	1:6 000	2025-12-12
CA55XSTA (Edn 3.000)	Port5160N05550W	1:11 000	2025-12-19
CA565SPA (Edn 2.000)	CA565SPA	1:6 000	2025-12-05
CA571001 (Edn 3.000)	Parry Passage (Part 1 of 4)	1:11 000	2025-12-12

***1202/25 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)**

Cartes	Titre	Échelle	Date d'édition	Publié
Cartes retirées en permanence				
RM-4512	Quirpon Harbour and Approaches / et les approches			
RM-6035	Lake Nipissing / Lac Nipissing(Eastern Portion / Partie est)			
RM-6036	French River			
RM-6037	Iron Island to/à West Bay			

***1203/25 Transports Canada - Bulletin de la sécurité des navires No. 17/2025**

Un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a récemment été publié sur le [site web de Transports Canada](#).

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquez sur le lien ci-dessous :

[Bulletin No. 17/2025](#) – Mesure du creux de jaugeage (TMD) des bâtiments canadiens de moins de 24 m de longueur (L)

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site web.

Contactez-nous au securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (sans frais).

***1204/25 Publication de la Garde côtière canadienne – Publication des Aides radio à la navigation maritime 2026 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)**

L'édition 2026 de la publication des [Aides radio à la navigation maritime \(Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique\)](#) sera disponible au début du mois de janvier 2026, gratuitement en ligne.

Les modifications, si elles s'imposent, seront annoncées dans la Partie 3 de l'édition mensuelle des [Avis aux navigateurs](#). L'édition 2026 contient les mises à jour jusqu'au 31 décembre 2025 et remplace l'édition 2025. La version papier de cette publication n'est plus vendue.

***1206/25 Bélanger Island à/to Cotter Island – Aide fixe non lumineuse déplacée**

Carte de référence : 5505

L'aide fixe non lumineuse suivante a été déplacée aux coordonnées suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Split Island	6447.17	56° 56' 55.8"N 079° 52' 49.8"W

(A2025-058)

***1207/25 Est de l'Arctique – Balises de jour supprimées en permanence**

Carte de référence : N/A

Les balises de jour suivantes ont été supprimées en permanence :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Skraeling Island	91109	78° 55' 00.5"N 075° 39' 52.9"W
Cape Torrens	91201	77° 29' 53.2"N 089° 49' 50.5"W
Cape Torrens	91203	77° 18' 37.8"N 089° 42' 45.0"W
Ekalugad 3	91511	68° 43' 56.0"N 068° 22' 56.0"W
Ekalugad 4	91512	68° 43' 56.0"N 068° 22' 56.0"W
Ekalugad 5	91513	68° 44' 13.0"N 068° 40' 56.0"W
Ekalugad 6	91514	68° 44' 11.0"N 068° 40' 56.0"W
Sunneshine North	91519	66° 33' 47.4"N 061° 41' 58.8"W
Beacon Island	91801	62° 41' 32.4"N 069° 42' 43.8"W
Sorry Harbour, alignement antérieur	91807	61° 37' 31.8"N 064° 40' 14.4"W
Sorry Harbour, alignement postérieur	91808	61° 37' 22.2"N 064° 42' 31.2"W
South Skerries 1	91903	62° 22' 59.4"N 078° 11' 07.2"W
Johnston Cove A	92305	62° 48' 35.9"N 092° 04' 17.6"W
Johnston Cove B	92306	62° 48' 38.6"N 092° 04' 36.5"W
Johnston Cove C	92307	62° 48' 38.5"N 092° 04' 44.8"W
Johnston Cove D	92308	62° 48' 46.8"N 092° 04' 27.1"W
Johnston Cove E	92309	62° 48' 54.1"N 092° 04' 17.9"W
Fairway Island	92311	63° 15' 03.3"N 090° 33' 57.0"W
Johnston Cove A	93305	62° 48' 35.9"N 092° 04' 17.6"W
Johnston Cove B	93306	62° 48' 38.6"N 092° 04' 36.5"W
Johnston Cove C	93307	62° 48' 38.5"N 092° 04' 44.8"W
Johnston Cove D	93308	62° 48' 46.8"N 092° 04' 27.1"W
Johnston Cove E	93309	62° 48' 54.1"N 092° 04' 17.9"W

(A2025-059 à 076, 081 à 086)

***1208/25 Victoria Harbour – Bouée non lumineuse mouillée en permanence**

Carte de référence : 3412

La bouée non lumineuse suivante a été mouillée en permanence aux coordonnées suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Camel Point – Bouée cardinale Nord V22	5099.3	48° 25' 09.9"N 123° 23' 19.0"W

(P2025-067)

Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires

Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs

Nous vous rappelons que la période de commentaires est toujours ouverte pour les avis préliminaires actifs suivants :

n° d'avis	n° de la carte de référence	Aides concernées (n° LF)	L'intention de l'avis
Côte du Pacifique			
1113(P)/25	3981	6049	Bouée non lumineuse à être remplacée par une aide AIS virtuelle
Autres avis préliminaires			
1114(P)/25	N/A	N/A	Nouvelle édition de la publication <i>Livre des feux, des bouées et des signaux de brume</i>

Veuillez vous référer à la publication des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis \(T\) et \(P\)](#) pour plus de détails.

Eaux intérieures

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte du Pacifique

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Région de l'Ouest

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant, Marc Jourdenais
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Ouest
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : marc.jourdenais@dfo-mpo.gc.ca

***1214(P)/25 Montreal Point to/à Kettle Island – Aide à la navigation à être supprimée**

Carte de référence : 6258

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Warren Landing, quai	1621.5	53° 41' 50.0"N 097° 52' 09.0"W

La date de publication initiale : le vendredi 26 décembre 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 26 mars 2026

(P2025-068)

Partie 2 : Corrections aux cartes

3410 - Sooke Inlet to/à Parry Bay - Nouvelle édition - 17-MAI-2013 - WGS84

05-DÉC-2025

LNLM/D. 19-SEPT-2025

Coller l'annexe graphique 48°22'00.0"N 123°44'00.0"W
Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3410_6205344_1_202511071359.pdf
MPO(6205344-01)

3411 - Sooke - Nouvelle édition - 15-MARS-2013 - WGS84

05-DÉC-2025

LNLM/D. 28-JUIN-2024

Coller l'annexe graphique 48°22'00.0"N 123°44'00.0"W
Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3411_6205344_2_202511071401.pdf
MPO(6205344-02)

Porter une ferme marine 48°22'47.6"N 123°39'47.6"W
(Voir la Carte 1, K48.1, K48.2)
MPO(6205344-03)

3412 - Victoria Harbour - Nouvelle édition - 22-NOV-2013 - WGS84

26-DÉC-2025

LNLM/D. 03-OCT-2025

Porter un pieu 48°26'02.5"N 123°22'25.4"W
(Voir la Carte 1, F22)
MPO(6205355-01)

Porter un pieu 48°26'02.9"N 123°22'24.7"W
(Voir la Carte 1, F22)
MPO(6205355-02)

Porter un pieu 48°26'04.3"N 123°22'21.8"W
(Voir la Carte 1, F22)
MPO(6205355-03)

Porter un pieu 48°26'04.6"N 123°22'21.3"W
(Voir la Carte 1, F22)
MPO(6205355-04)

Porter un pieu 48°26'04.9"N 123°22'20.6"W
(Voir la Carte 1, F22)
MPO(6205355-05)

Rayer le ponton 48°25'51.1"N 123°22'27.6"W
(Voir la Carte 1, F16) joignant 48°25'51.0"N 123°22'27.6"W
48°25'50.8"N 123°22'24.8"W
48°25'50.3"N 123°22'24.7"W
48°25'50.3"N 123°22'24.6"W
48°25'50.9"N 123°22'24.7"W
et 48°25'51.1"N 123°22'27.6"W
MPO(6205355-06)

Rayer le ponton 48°25'51.0"N 123°22'27.5"W
(Voir la Carte 1, F16) et 48°25'50.8"N 123°22'27.6"W
MPO(6205355-07)

Rayer le ponton 48°25'50.8"N 123°22'27.8"W
(Voir la Carte 1, F16) et 48°25'50.8"N 123°22'27.2"W
MPO(6205355-08)

Rayer	l'appontement (Voir la Carte 1, F14)	joignant 48°25'23.6"N 123°22'28.3"W 48°25'23.6"N 123°22'28.2"W 48°25'23.8"N 123°22'28.4"W 48°25'24.2"N 123°22'28.9"W 48°25'24.1"N 123°22'29.1"W 48°25'23.7"N 123°22'28.6"W 48°25'23.7"N 123°22'28.5"W et 48°25'23.6"N 123°22'28.3"W MPO(6205355-09)
-------	---	---

Porter	Constr (2025)	48°25'21.0"N 123°22'27.4"W MPO(6205355-10)
--------	---------------	---

3493 - Vancouver Harbour Western Portion/Partie Ouest - Nouvelle édition - 15-NOV-2019 - WGS84
26-DÉC-2025 LNM/D. 19-SEPT-2025

Coller	l'annexe graphique Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3493_6205337_1_202511251716.pdf MPO(6205337-01)	49°18'16.0"N 123°05'00.0"W
--------	---	----------------------------

3497 - Vancouver Harbour Central Portion/Partie Centrale - Carte nouvelle - 05-AOÛT-2022 - WGS84
26-DÉC-2025 LNM/D. 20-DÉC-2024

Coller	l'annexe graphique Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3497_6205354_1_202511251718.pdf MPO(6205354-01)	49°17'20.0"N 122°58'00.0"W
--------	---	----------------------------

3958 - Prince Rupert Harbour - Nouvelle édition - 13-DÉC-2013 - WGS84
05-DÉC-2025 LNM/D. 24-OCT-2025

Rayer	le quai en ruine et son étiquette 'Ru' (Voir la Carte 1, F13)	joignant 54°18'29.9"N 130°20'24.7"W 54°18'30.2"N 130°20'25.3"W 54°18'30.2"N 130°20'25.3"W 54°18'30.0"N 130°20'25.8"W 54°18'30.4"N 130°20'26.4"W 54°18'30.0"N 130°20'27.1"W et 54°18'29.3"N 130°20'26.0"W MPO(6205264-01)
-------	--	---

Rayer	le bâtiment (Voir la Carte 1, D5)	joignant 54°18'29.8"N 130°20'26.0"W 54°18'29.6"N 130°20'25.7"W 54°18'30.0"N 130°20'25.0"W 54°18'30.2"N 130°20'25.3"W et 54°18'29.8"N 130°20'26.0"W MPO(6205264-02)
-------	--------------------------------------	---

Rayer	le pieu (Voir la Carte 1, F22)	54°18'29.1"N 130°20'28.6"W MPO(6205264-03)
-------	-----------------------------------	---

Rayer	le pieu (Voir la Carte 1, F22)	54°18'29.9"N 130°20'27.7"W MPO(6205264-04)
-------	-----------------------------------	---

3964 - Tuck Inlet - Nouvelle édition - 30-AVR-1999 - NAD 1983
05-DÉC-2025

LNm/D. 24-OCT-2025

Rayer	le bâtiment (Voir la Carte 1, D5)	joignant 54°18'30.2"N 130°20'25.5"W 54°18'30.8"N 130°20'24.4"W 54°18'30.6"N 130°20'24.1"W 54°18'30.0"N 130°20'25.3"W et 54°18'30.2"N 130°20'25.5"W <i>MPO(6205264-02)</i>
Rayer	le pieu (Voir la Carte 1, F22)	54°18'29.1"N 130°20'28.6"W <i>MPO(6205264-03)</i>
Rayer	le pieu (Voir la Carte 1, F22)	54°18'29.9"N 130°20'27.7"W <i>MPO(6205264-04)</i>
Rayer	le quai (Voir la Carte 1, F13)	joignant 54°18'30.6"N 130°20'26.8"W 54°18'30.3"N 130°20'27.2"W et 54°18'29.2"N 130°20'25.8"W <i>MPO(6205264-05)</i>
Rayer	le bâtiment (Voir la Carte 1, D5)	joignant 54°18'30.6"N 130°20'26.7"W 54°18'30.3"N 130°20'26.4"W 54°18'30.8"N 130°20'25.5"W 54°18'31.0"N 130°20'25.8"W et 54°18'30.6"N 130°20'26.7"W <i>MPO(6205264-06)</i>
Rayer	le quai (Voir la Carte 1, F13)	entre 54°18'30.6"N 130°20'25.8"W et 54°18'30.3"N 130°20'25.4"W <i>MPO(6205264-07)</i>
Rayer	le quai (Voir la Carte 1, F13)	entre 54°18'30.6"N 130°20'24.0"W et 54°18'30.3"N 130°20'23.6"W <i>MPO(6205264-08)</i>

6109 - Sandpoint Island to/aux Anchor Islands - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 15-NOV-2002 - NAD 1983
12-DÉC-2025

LNm/D. 21-MARS-2008

Porter	une bouée espar de bâbord verte, marquée ES5 (Voir la Carte 1, Qc)	48°37'49.9"N 092°56'46.0"W <i>(D2025025) MPO(6605589-01)</i>
--------	---	---

7193 - Cape Hooper and Approaches/et les Approches - Nouvelle édition - 25-MARS-2016 - NAD 1983
05-DÉC-2025

LNm/D. 29-AOÛT-2025

Rayer	la profondeur de 8 brasses (Voir la Carte 1, I10)	68°29'54.2"N 066°32'36.9"W <i>MPO(6605566-01)</i>
Rayer	la profondeur de 5 brasses 5 pieds (Voir la Carte 1, I10)	68°27'50.0"N 066°29'06.0"W <i>MPO(6605566-02)</i>
Porter	une profondeur de 8 brasses (Voir la Carte 1, I10)	68°27'40.0"N 066°29'06.0"W <i>MPO(6605566-03)</i>

7621 - Sachs Harbour - Nouvelle édition - 25-FÉVR-2022 - NAD 1983
05-DÉC-2025

LNm/D. 17-OCT-2025

Modifier la distance mesurée avec relèvement indiqué 056½ - 236½ pour lire 055½ - 235½
(Voir la Carte 1, M2)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA372007
(A2025053) MPO(6605583-01)

7750 - Cambridge Bay Harbour - Nouvelle édition - 06-MAI-2022 - NAD 1983
12-DÉC-2025

LNm/D. 11-NOV-2022

Rayer la profondeur de 7.8 mètres
(Voir la Carte 1, I10)
MPO(6605601-01)

Porter une obstruction de profondeur inconnue, Rep (2025)
(Voir la Carte 1, K40)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA473332, CA573333
MPO(6605601-02)

Porter une obstruction de profondeur inconnue, Rep (2025)
(Voir la Carte 1, K40)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA473332, CA573333
MPO(6605601-03)

Porter une obstruction de profondeur inconnue, Rep (2025)
(Voir la Carte 1, K40)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA473332, CA573333
MPO(6605601-04)

Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime

Aucune correction pour cette partie.

Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada

Les volumes suivants des **Instructions nautiques du Canada** ont récemment été mis à jour sur le [site web du Service hydrographique du Canada](#).

N°	Titre
Centre du Canada	
CEN 303	Welland Canal et Lac Érié
Côte du Pacifique	
PAC 202	Discovery Passage à Queen Charlotte Strait et la côte ouest de l'île de Vancouver
PAC 203	Cape Caution à Stewart et Haida Gwaii

Chaque volume comprend une section intitulée « Registre des modifications » qui énumère toutes les mises à jour qui ont été incorporées pendant l'année civile en cours.

Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

Les modifications sont **surlignées** et les suppressions sont **rayées**. Pour des renseignements généraux sur les Livres des feux et spécifiques aux régions, cliquez sur les liens suivants : [côte de Terre-Neuve-et-Labrador](#), [côte de l'Atlantique](#), [Eaux intérieures](#) et [côte du Pacifique](#).

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	----------------------------	---	-------------------------	---	--

CÔTE DU PACIFIQUE

FLEUVE FRASER - SOUTH ARM (LF 310 - 371)

348.5 G5413.26	Extrémité W. de l'île. 49 07 06.6 123 04 33.1	Oc	Y	5s	7.2	12	Tour à claire-voie carrée sur un dauphin à 9 pieux, marque de jour blanche avec bande verticale rouge.	Lum. 4.7 s; obs. 0.3 s; lum. 0.5 s; obs. 4 s. En opération 24 h. À longueur d'année.
348.6 G5413.27	Deas Island – alignement 073°26' 190.8 m du feu antérieur.	Oc(2)	Y	5s	14.4	13	Tour à claire-voie carrée sur un dauphin à 4 pieux, marque de jour blanche avec bande verticale rouge.	Lum. 3.7 s; obs. 0.3 s; lum. 0.7 s; obs. 0.3 s. En opération 24 h. À longueur d'année.

Carte: 3490
Éd. 12/25 (P25-065, 066)